

SÉANCE DU 2 JUIN 2008

~~~~~

Date de convocation : 26 mai 2008

L'an deux mille huit, le deux juin à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MODERAT D'OTEMAR, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Mme Marie-Pierre REYNAUD et Mme Sarah LAMBERT absentes excusées.

Procuration de Mme Sarah LAMBERT à M. Jean-Louis MODERAT D'OTEMAR.

Monsieur Lucien GOLLE a été nommé secrétaire de séance.

1) Le procès verbal de la séance du 28 avril deux mille huit est approuvé à l'unanimité après lecture.

2) C.C.A.S. (Centre Communal d'action Sociale) :

Mme Nicole BOUET explique au Conseil Municipal le rôle du C.C.A.S. et présente l'ensemble des organismes susceptibles d'intervenir dans les domaines sociaux. Dans le cadre de l'installation du conseil d'administration du C.C.A.S. de la commune, l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) propose Marion DUVAL comme représentante.

3) Hôpital de Valréas : M. Guy MORIN, Maire de Valréas, informe le conseil de l'existence d'un blog pour soutenir l'hôpital. Une pétition sera déposée chez les commerçants de la commune. Mme Béatrice ROCHAIX souhaiterait que le conseil municipal prenne une position plus forte avec une délibération. Mr Lucien GOLLE propose d'adresser un courrier au Préfet. Afin de soutenir le maintien de la maternité. Il se chargera de la rédaction de la lettre.

4) Cimetière : M. Christian ROUX présente le projet de règlement. Les membres du conseil le recevront par mail ou pourront le consulter en mairie et ce projet sera soumis au vote lors du prochain municipal.

5) Eau : plusieurs travaux sont en cours ou programmés afin d'améliorer la gestion de l'eau. Pour l'alimentation en eau des Estangs, M. le Maire propose de faire appel à la D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Drôme) dans le cadre d'une assistance conseil pour le diagnostic hydrogéologique et une recherche en eau potable sur le hameau. Cette prestation s'élève à 3100,00 € H.T. Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer les pièces concernant le dossier.

6) Eclairage public : suite à un litige avec un riverain concernant les travaux d'éclairage public à l'entrée Nord et au retrait d'un candélabre qui a été mis en façade sans autorisation, le S.D.E.D. propose la pose d'un candélabre supplémentaire pour un montant de 1342,80 € afin d'éviter une zone noire qui serait dangereuse. Adopté à l'unanimité.

7) P.A.R.C. : un dossier d'information est à la disposition des membres du conseil en mairie.

8) Divers :

- M. et Mme MORGAT ont demandé s'il était possible d'installer une autre borne de sulfatage. M. Pierre LAURENT explique que c'est impossible compte-tenu du périmètre de protection de captage de Nyons. Par ailleurs, l'installation d'une borne aux normes est très coûteuse.
- 60<sup>ème</sup> Critérium cycliste du Dauphiné Libéré 2008 : lundi 9 juin la route départementale 538 sera interrompue de 12h30 à 14h05.
- Ecole maternelle et élémentaire : l'Inspection d'Académie de la Drôme informe des modalités d'application de la semaine des 4 jours. (plus de cours le samedi à partir de la rentrée prochaine).
- Jurés d'assises 2008 : un administré de Venterol a été tiré au sort sur la liste électorale. Le tirage au sort final sera organisé par la Mairie de Mirabel aux Baronniees.
- Commission communale des impôts directs : la Direction des Services Fiscaux, afin d'établir la liste des membres de cette commission, demande au conseil de nommer de nouveaux commissaires soit 12 titulaires et 12 suppléants. Les services fiscaux retiendront 6 titulaires et 6 suppléants sur la liste qui leur sera fournie.
- Contrat rivière : la réunion de tous les maires s'est déroulée à la C.C.V.E. à l'unanimité moins une voix la poursuite du contrat rivière a été voté.
- Vente au bord de route 538 : le Maire explique que compte tenu de l'activité d'achat et revente de produits ce stand est considéré comme étant une « vente au déballage ». Cette activité est soumise à une demande d'autorisation auprès du Maire 60 jours avant le début de la saison. Le conseil débat sur la légitimité de cette activité qui n'est pas représentative de l'image de la production locale (vente de produits qui ne sont pas locaux).
- Action culturelle : Mme Marie-Claude FOURNET fait le point des actions prévues par la commission. Notamment information de la population concernant le Petit Marché du samedi matin, projet d'exposition des créateurs de Venterol.
- Denis GALLAND informe que le site internet de la commune a été lancé avec un forum dédié aux habitants. Il sera développé dans les mois à venir. Les commerçants et les gîtes pourront y être inscrits gratuitement.
- Eau : dimanche 1 juin le réservoir de Château Ratier a été entièrement vidé. Il est probable que ce soit dû à des remplissages de piscines. Un courrier sera adressé aux propriétaires de piscine pour leur rappeler qu'il est indispensable de prévenir la mairie lors de remplissage. La surveillance des réservoirs peut être alors accrue. Les réservoirs d'eau de la commune sont restreints et les fluctuations de consommations ont un grand impact sur les ressources.

- La source de Grioux est bien revenue, un nettoyage des canalisations sera nécessaire et celle-ci va être remise en service sur le réseau.

Le prochain conseil aura lieu le 7 juillet à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.